



Suresnes végétalise 242 m² de stationnement

Ces aménagements, dans le cadre d'un programme de végétalisation de rues de Suresnes, mettent en œuvre une ambition concertée pour une ville éco responsable.



À l'heure où la Ville de Paris impose unilatéralement un stationnement payant des deux roues motorisés en appliquant des tarifs prohibitifs aux conducteurs franciliens, Suresnes met en œuvre une philosophie opposée et non punitive alliant gestion concertée du stationnement et développement durable.

Les importants travaux de végétalisation engagés dans le quartier Liberté sont en effet le cadre d'une innovation dans les aménagements urbains de la

ville avec la création, rue Claude Burgod, de 242 m² de places parkings perméables végétalisés.

La pose de végétation sur des surfaces traditionnellement bétonnées offre de nombreux autres avantages : elle limite le ruissellement de surface et facilitant l'infiltration naturelle des eaux pluviales et le réapprovisionnement des nappes phréatiques. Elle contribue aussi à la lutte contre les îlots de chaleur tout en utilisant des matériaux recyclés.

« La mise en œuvre d'une politique durable et éco responsable est un des 4 grands axes de notre Contrat de mandat, rappelle Guillaume Boudy, Maire de Suresnes et Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Mais cela se fait au travers d'actions concrètes et concertées avec les habitants, dont ces aménagements sont une illustration. Nous voulons faire avancer une responsabilité écologique qui ne soit pas punitive mais partagée par et pour tous. »

Ces aménagements verront en outre la végétalisation de 145 m² de voies, grâce à l'implantation de jardinières et de 15 arbres d'alignement. L'éclairage public, les chaussées et les trottoirs seront entièrement rénovés.

À noter que la réorganisation du stationnement n'entraînera qu'une baisse marginale du stationnement (22 places contre 27 auparavant).

